



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT N° 17-2018

ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la directrice générale et greffière de la Ville de La Sarre que lors de la séance tenue le 2 octobre 2018, le conseil a adopté le règlement suivant :

Règlement no 17-2018 : *Règlement modifiant le règlement 09-2008 établissant des règles de régie interne des séances du conseil municipal*

Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau municipal de la Ville de La Sarre, situé au 6, 4^e Avenue Est, à La Sarre.

DONNÉ À LA SARRE
CE 3 OCTOBRE 2018

Isabelle D'Amours
Directrice générale et greffière